Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 035-213502461-20260401-26_04_31-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

MAIRIE DE

35120

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 1er avril à 20h30. Date de convocation : 26/03/2026

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur MAINSARD François, Maire de Roz-Landrieux.

Étaient présents : M. François MAINSARD, Maire, Mme Sylvie FIZELIER, M. Éric DELALANDE, Mme Delphine LARCHER, M. Olivier RAOUL, adjoints, Mme Guillemette JOURDAN, M. Olivier MOQUEREAU, Mme Delphine GAUTIER, Mme Virginie ROBINAULT, M. Éric LEDORMEUR, M. Régis ROBIN, M. Jonathan LAFAIX, Mme Tiphaine LEBLAY, M. Benoit ROUPIE, Mme Lise MAINSARD

Secrétaire de séance : M. Benoit ROUPIE

Nombre de membres en exercice : 15 Nombre de membres présents : 15 Quorum : 8

N° 26-04-31 INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : Désignation d'un délégué élu et agent au sein du CNAS

Monsieur le Maire indique que par délibération n°23-05-45, en date du 24/05/2023, le conseil municipal a décidé d'adhérer au CNAS.
Suite au élections municipales, il convient de désigner un délégué élu et agent.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Désigne M. le Maire, François MAINSARD, en qualité de délégué élu pour représenter la commune au sein du CNAS
- Désigne Nathalie DERIENCOURT, agent administratif, en qualité de délégué agent pour représenter la commune au sein du CNAS

Le secrétaire de séance
M. Benoit ROUPIE

Le Maire,
M. MAINSARD François

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus. Délibération exécutoire à la date de publication.